



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

22

Membre du Bureau représenté :

2

Membres présents sans voix  
délibératives : 1

Total votants : 23

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Préfecture

063-200070712-20230907-DBC20230907\_05-DE

Reçu le 15/09/2023

Publié le 15/09/2023

N° DBC 20230907-05

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 Septembre 2023 à 13H**

**Date de la convocation : 31 Août 2023**

**Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 07 septembre 2023 à 13 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.**

### **Membres du Bureau présents :**

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Claude GOUILLON-CHENOT, Chantal CHASSANG, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Olivier CHAMBON, Philippe BLANCHOZ, Patrice BION (représente Michel GONIN), Ludovic COMBE, Éric CABROLIER.

### **Membres du Bureau absents excusés :**

Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Jean Eric GARRET, Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Didier ROMEUF, Hélène BOUDON, Michel GONIN (représenté par Patrice BION).

### **Membres du Bureau ayant donné procuration :**

Philippe CAYRE à Tony BERNARD

**Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS**

## AVENANT A LA CONVENTION BAMBIN BOUQUINE

**Rapporteur : Pierre ROZE**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2221-22 ;

**Vu** la délibération n° 20200715-05 du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire et au Président ;

**Vu** la délibération n° 20201105-3 du Bureau Communautaire du 5 novembre 2020 approuvant la convention triennale fixant les modalités du dispositif d'accompagnement « Bambin Bouquine ».

**Considérant** l'enjeu culturel et social du développement de la lecture chez le tout-petit ;

**Considérant** la nécessaire formation continue des professionnelles de la petite enfance et des bibliothécaires ;

**Considérant** l'opportunité de prolongation de la convention proposée par le CD 63,

## AR Prefecture

063-200070712-20230907-DBC20230907\_05-DE  
Reçu le 15/09/2023  
Publié le 15/09/2023

Croisant la compétence intercommunale autour de la petite enfance et la démarche de mise en réseau des bibliothèques, le dispositif « Bamin Bouquine » a été déployé par le CD63 sur 6 communes de la CCTDM sur la période 2021-2023 (Chabreloche, Courpière, La Monnerie-le-Montel, Puy-Guillaume, Saint-Rémy-sur-Durolle, Thiers). Ainsi, des formations spécifiques et transversales ont été organisées, des dotations de documents ont pu renforcer les fonds des bibliothèques participantes, facilitant la mise en place d'actions culturelles dans les lieux de lecture.

Néanmoins, au regard de difficultés inhérentes à la crise sanitaire et à des changements de personnels, la prolongation d'un an du dispositif est proposée par le Département afin de remplir l'ensemble des objectifs initiaux, avec pour 2024 :

- Une formation-action pour créer des séances complètes de découverte de la littérature pour les tout-petits
- Une dotation de livres à destination des structures, co-financée par le CD63 et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la prolongation d'un an du dispositif d'accompagnement « Bamin Bouquine » pour l'année 2024 ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 23

Membres du Bureau présents : 22

Représentés : 2

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions :

Membres présents sans voix délibératives : 1

Non participation :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon